## Éditorial du BGV n°234

## Inadéquation des mesures...

La ministre de l'Éducation nationale a annoncé la mise en place de groupes de niveaux pour les classes de 6° et de 5° pour la rentrée prochaine. L'APMEP alerte sur l'**inadéquation** de cette mesure avec la réalité du terrain, et sur les effets délétères qu'elle va évidemment générer.

D'une part, aligner autant de groupes s'avère impossible dans la plupart des collèges, par manque d'enseignants : si les groupes sont tous placés « en barrette », c'est-à-dire sur les mêmes horaires, il est simplement impossible de mettre en face de chacun d'eux des professeurs de mathématiques. La seule possibilité est donc de déplacer certains groupes, qui ne seront pas alignés avec les autres. Mais alors les élèves de ces groupes se trouveront dans l'impossibilité de pouvoir évoluer vers d'autres niveaux, et on leur interdirait de progresser, tout comme d'aller chercher de l'aide en cas de difficulté.

Ensuite, dans toutes les académies, des collègues ont des besoins particuliers quant à leur emploi du temps, pour des raisons personnelles ou professionnelles. De nombreux enseignants sont contraints de partager leur service entre plusieurs établissements. Ils n'ont pas assez d'heures dans leur collège, ils sont stagiaires ou formateurs. Comment rendre ces contraintes compatibles avec les groupes en barrette ? Ces collègues vivent mal la situation : ils craignent d'altérer l'emploi du temps de leurs propres collègues !

D'ailleurs, les emplois du temps risquent de se dégrader considérablement pour tous les enseignants, toutes disciplines confondues, et aussi pour les élèves. Où est le bien-être ici ? Comment permet-on à des élèves de bien apprendre, à des professeurs de bien enseigner, en négligeant la question de leur répartition de temps de travail ?

De plus, les moyens horaires accordés étant constants, si certains établissements ont des dotations horaires supplémentaires qui permettent de mettre en place ces groupes, ces moyens sont pris à d'autres établissements qui voient ainsi les conditions d'accueil de leurs élèves se dégrader considérablement. Pour créer les groupes de niveau, il faut supprimer d'autres dispositifs, groupes en langues ou en sciences, aide personnalisée, projets divers.

Si la ministre connaissait le terrain de l'école, elle aurait identifié ces obstacles et ces blocages comme l'ont fait par exemple les chefs d'établissement dans une <u>lettre ouverte</u>. Nous déplorons que le champ de l'Éducation nationale soit confié à des personnes qui en ignorent le fonctionnement.

Enfin, en dehors de ces considérations organisationnelles, la recherche a démontré que les groupes de niveaux ne permettent pas autant de progrès individuels que des groupes hétérogènes. C'est pourquoi, lors de l'audition de l'APMEP par la mission « Exigence des savoirs », l'association avait rappelé ses positions, il faut « limiter le nombre d'élèves par classe et garder des classes hétérogènes ». Mais Madame la ministre ignore peut-être aussi les travaux de la recherche internationale en matière d'éducation.